

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

CABINET

COMITE DE SUIVI ET D'EVALUATION DES
POLITIQUES ET PROGRAMMES PUBLICS

N° 030 -- 7 PR / CAB / CSEPPP

Brazzaville, le 27 JAN 2015

Le Président de la République

A

**Monsieur le Ministre de l'économie forestière
et du développement durable.**

Objet : Lettre de missions 2015.

Monsieur le Ministre,

Conformément à la circulaire n° 016 du 16 mars 2013 relative à la feuille de route du Gouvernement 2012-2016, je vous prescris pour l'année 2015 les missions ci-après :

- Le renforcement des capacités du ministère (adoption de la politique forestière, adoption de la nouvelle loi forestière et le renforcement du système national de traçabilité des bois) ;
- La gestion durable des forêts (aménagement des forêts, valorisation des produits forestiers et reboisement) ;
- La validation de la stratégie nationale du développement durable et l'opérationnalisation de la commission nationale du développement durable.

La quête de résultats doit être le leitmotiv de vos actions dont le suivi et l'évaluation seront régulièrement effectués par le Comité de Suivi et d'Évaluation des Politiques et Programmes Publics (C.S.E.P.P.P).

J'attache un grand intérêt à la parfaite exécution des présentes missions. /-



Denis SASSOU N'GUESSO. -